



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
13 juillet 2022
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2022
29 août-1^{er} septembre 2022, New York
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour le Pakistan
(2023-2027)**

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	2
II. Priorités du programme et partenariats	5
III. Administration du programme et gestion des risques	9
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme	10
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Pakistan (2023-2027)	12



I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. Le Pakistan, cinquième pays le plus peuplé du monde¹ en 2021, est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui aspire à faire partie des 10 plus grandes économies du monde d'ici 2047². Sa population jeune³ en pleine croissance montre à quel point le pays peut enregistrer une croissance économique lui permettant de récolter un riche dividende démographique et de tirer parti de sa situation géostratégique, qui en fait un futur centre régional pour le commerce et l'activité économique.

2. Le Pakistan a fait preuve d'un engagement politique, institutionnel et financier impressionnant à réaliser les objectifs de développement durable, à faire sien le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à ne laisser personne de côté, en adoptant les plans relatifs aux objectifs de développement durable soutenus par le PNUD dans le cadre de son plan de développement national (« Vision 2025 »).

3. La trajectoire de développement du Pakistan est progressive, avec une baisse de l'incidence de la pauvreté liée au « coût des besoins essentiels », qui passe de 24,3 % (2015-2016) à 21,9 % (2018-2019). Alors que la pandémie de COVID-19 a aggravé les inégalités socioéconomiques, augmentant la pression sur les structures de gouvernance et la qualité des services publics⁴, le Gouvernement a adopté une réponse politique prudente, tout en protégeant les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.

4. En raison de la perturbation de la trajectoire de la croissance⁵ et de l'accroissement du poids de la dette, il y a une diminution de la marge de manœuvre budgétaire du pays pour des dépenses de développement judicieuses. Il faut des dépenses annuelles de 16 % du produit intérieur brut (PIB) jusqu'en 2030 pour atteindre les objectifs⁶.

5. Les revenus et la pauvreté multidimensionnelle ne sont pas les mêmes d'une province à l'autre et au sein d'une même province. Il existe toujours des disparités entre zones rurales et zones urbaines : 54,6 % des Pakistanais vivant dans les zones rurales sont touchés par la pauvreté multidimensionnelle, contre 9,4 % dans les zones urbaines. Un tiers des réalisations en matière de développement humain au Pakistan sont perdues en raison des inégalités⁷.

6. Plus de dix ans après l'adoption du 18^e amendement constitutionnel, en 2010, les autorités provinciales accélèrent le rythme du développement décentralisé. Cependant, les systèmes de gouvernance au Pakistan sont toujours confrontés à des problèmes structurels, notamment des contraintes procédurales, juridiques et de

¹ Le pays a une population de 225,2 millions d'habitants, selon les statistiques de l'ONU. Voir : <http://data.un.org/en/iso/pk.html>.

² Pakistan Vision 2025.

³ Croissance annuelle de 1,8 %, voir : <https://www.unfpa.org/data/world-population/PK>.

⁴ Plan de lutte contre la COVID-19 et d'évaluation des effets socioéconomiques de la pandémie du Pakistan, mai 2020.

⁵ La Banque mondiale, « World Bank Country and Lending Groups », consultable à l'adresse suivante : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>.

⁶ Estimations du Fonds monétaire international.

⁷ Organisation des Nations Unies, Analyse commune de pays pour le Pakistan, 2020-2021. En 2018, la valeur de l'indice de développement humain ajusté aux inégalités s'est établie à 0,384, soit une perte de valeur de 31 %.

ressources, ainsi qu'une faible capacité institutionnelle et en matière d'élaboration de politiques.

7. Le Pakistan a connu une croissance considérable dans le domaine du numérique, et il existe une demande politique accrue pour l'amélioration de la gouvernance qui s'inscrit dans la transition numérique. Bien que l'accès aux services numériques s'améliore, seuls 45 % de la population possèdent un téléphone portable et 17 % seulement ont accès à Internet⁸. Au lendemain de la pandémie, un nouveau contrat social numérique est en train d'émerger dans le pays, le but étant de trouver des solutions qui remodelent et améliorent la prestation de services habituelle grâce à la technologie, au bénéfice de millions de personnes. Se conformant à sa stratégie numérique mondiale, 2022-2025⁹, le PNUD répond aux nouveaux besoins de développement du Pakistan en élaborant un portefeuille intégré de politiques et de programmes sur la transformation numérique visant à combler les fractures numériques, pour un développement inclusif.

8. Le Pakistan étant l'un des 10 pays du monde les plus exposés aux changements climatiques¹⁰, sa vulnérabilité à ces changements et aux risques naturels a une incidence sur tous les aspects du développement durable, en raison de ses conditions climatiques arides et semi-arides ; de sa croissance démographique rapide liée à l'activité économique ; de la défaillance des infrastructures publiques ; de la dégradation de l'environnement ; du manque d'eau ; de fortes variations de température et de précipitations dans un pays qui dépend des pluies de mousson et du bassin hydrographique de l'Indus alimenté par les glaciers. Le Pakistan a adopté la politique nationale sur les changements climatiques soutenue par le PNUD et le cadre des contributions déterminées au niveau national, définissant des investissements financiers considérables à réaliser dans l'adaptation, de l'ordre de 7 à 14 milliards de dollars par an, afin de limiter les effets des changements climatiques et de décarboniser l'économie. Une démarche faisant appel à l'ensemble de la société est nécessaire pour faire face aux urgences environnementales et climatiques. La programmation intégrée et les solutions de financement du développement sont essentielles pour renforcer la résilience aux changements climatiques.

9. Au Pakistan, l'écart entre les genres s'est creusé de 0,7 % en 2021, ce qui le classe très bas (153^e sur 156 pays) dans l'Indice mondial des disparités entre hommes et femmes de 2021¹¹. Les femmes représentent 48,7 % de la population totale, mais sont privées de leurs besoins fondamentaux en matière de santé, d'éducation, d'autonomisation financière, de démarginalisation par le droit et de prise de décision. La participation des femmes au marché du travail n'est que de 21,7 %, contre 82 % pour les hommes¹². D'après les estimations du Fonds monétaire international (FMI), l'autonomisation des femmes peut accroître le PIB de 30 %¹³. Pourtant, le Pakistan n'a comblé que 31,6 % des inégalités en ce qui concerne la participation et les possibilités économiques, contre 33,8 % en Asie du Sud¹⁴.

10. Durant son précédent programme de pays, le PNUD s'est employé à mener les actions stratégiques suivantes : a) établir des partenariats solides avec le

⁸ Bureau du PNUD au Pakistan, Rapport national sur le développement humain, « *The Three Ps of Inequality: Power, People, Policy* », 2020.

⁹ Stratégie numérique du PNUD pour 2022-2025, consultable à l'adresse suivante : <https://digitalstrategy.undp.org/>.

¹⁰ Indice mondial des risques climatiques 2021 de Germanwatch : indice des risques climatiques à long terme.

¹¹ Forum économique mondial, Rapport sur l'écart entre les genres dans le monde, 2021.

¹² Données de la Banque mondiale, Pakistan, 2022.

¹³ FMI, « *Pursuing Women's Economic Empowerment* », Washington, 2018.

¹⁴ Forum économique mondial, Rapport sur l'écart entre les genres dans le monde, 2021.

Gouvernement et les organismes des Nations Unies pour faire avancer le programme de développement du Pakistan¹⁵ et contribuer à l'édification de l'État et à l'écologisation du pays¹⁶ ; b) élaborer en amont des politiques par thème [rapports nationaux sur le développement humain portant sur la jeunesse (2018) et les inégalités (2020), plan de lutte contre la COVID-19 et d'évaluation des effets socioéconomiques de la pandémie (2020), rapport sur les investissements dans les objectifs de développement durable (2021)] ; c) contribuer à des réformes institutionnelles, au renforcement des capacités en matière de gouvernance, de processus électoraux et de mécanismes d'accès à la justice, et à l'harmonisation des mécanismes relatifs aux droits fondamentaux, notamment dans les régions touchées par la violence (Khyber Pakhtunkhwa et Baloutchistan) ; d) réaliser des interventions transversales pour l'égalité des genres et l'innovation.

11. Grâce à son rôle d'intégrateur des objectifs et à ses « six solutions types » (pauvreté et inégalités ; gouvernance ; résilience ; environnement ; énergie ; et l'égalité des genres), à sa couverture géographique dans le pays et à ses partenariats durables avec le Gouvernement, à la société civile, au secteur privé et au monde universitaire, qui constituent ses avantages comparatifs, le PNUD jouit d'une position stratégique pour apporter son concours à la transformation structurelle. Il s'appuiera sur ses relations de confiance avec les entités nationales, provinciales et locales et les partenaires de développement pour mettre en œuvre un programme de développement plus pointu, aligné sur les priorités du pays en matière de développement ; le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2023-2027) ; les objectifs de développement durable ; son plan stratégique pour 2022-2025, en intensifiant les gains obtenus grâce à trois axes de changement¹⁷ : a) transformation structurelle pour les transitions verte, inclusive et numérique ; b) ne laisser personne de côté, l'accent étant mis sur le pouvoir d'action et le développement humains ; c) renforcement de la résilience pour faire face à la vulnérabilité et aux risques systémiques. Tirant les leçons du programme de pays précédent et des nouvelles approches appliquées durant la pandémie, les solutions types seront adaptées aux priorités, qui évoluent, en les combinant avec trois puissants catalyseurs : l'innovation stratégique, la transition numérique et le financement du développement¹⁸.

12. Le laboratoire d'accélération et le groupe de la politique de développement du bureau de pays sont des leviers importants qui font le lien entre les solutions et les mesures politiques, grâce à une approche centrée sur l'être humain et soucieuse des questions de genre. En tant que partenaire efficace pour des changements en profondeur, le PNUD intégrera et généralisera ces orientations structurelles, solutions types et catalyseurs grâce à des innovations centrées sur la pensée systémique, la logique de portefeuille, la prospective et l'expérimentation, et en s'appuyant sur l'innovation sociale pour envisager un avenir circulaire, vert et inclusif. Les publications politiques phares¹⁹ donneront lieu à un discours politique innovant et fondé sur des données. Une stratégie de communication intégrée permettra de faire progresser les objectifs et de promouvoir le dialogue politique, grâce à un leadership éclairé aux niveaux régional et international.

13. Le PNUD travaillera avec l'équipe de pays des Nations Unies, le Coordonnateur résident des Nations Unies et les partenaires de développement pour promouvoir les

¹⁵ Objectifs de développement durable et programmes pour l'autonomisation de la jeunesse.

¹⁶ Soutien à l'initiative « Clean and Green Pakistan » et au programme « 10 Billion Tree Tsunami ».

¹⁷ Plan stratégique du PNUD pour 2022-2025.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Rapports nationaux sur le développement humain du PNUD au Pakistan et revue trimestrielle « *Development Advocate Pakistan* ».

données politiques, le dialogue et les initiatives. Il renforcera et diversifiera les partenariats pour la cocréation, l'efficacité et l'impact des programmes, ainsi que l'innovation dans l'élaboration de ceux-ci.

II. Priorités du programme et partenariats

14. Dans le présent descriptif de programme de pays, il est prévu que *tous les Pakistanais soient instruits et en bonne santé, que leur bien-être soit promu et protégé par des possibilités économiques, des emplois et un avenir résilient aux changements climatiques dans un pays où les femmes et les filles sont en sécurité et en mesure d'exercer leurs droits, de faire confiance à une meilleure gouvernance et d'en bénéficier.*

15. Le présent descriptif de programme de pays s'appuie sur de vastes consultations nationales entre le PNUD et les parties prenantes fédérales et provinciales. Il découle du Plan-cadre de coopération (2023-2027) et y contribue. Il est aligné sur les priorités du pays décrites dans la Vision 2025 et sur le plan stratégique du PNUD pour la période 2022-2025. Il contribue à quatre des domaines d'action du Plan-cadre de coopération : la gouvernance ; une transformation économique durable, inclusive et verte ; la résilience face aux changements climatiques et l'environnement ; l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. S'appuyant sur les catalyseurs, le PNUD appliquera une approche de portefeuille qui repose sur trois axes : la transformation structurelle ; le principe consistant à ne laisser personne de côté ; le renforcement de la résilience.

Transformation de la gouvernance pour un avenir durable (réalisation 1)

16. La théorie du changement sur laquelle les interventions du PNUD dans le cadre de cette réalisation est que *si* les institutions de gouvernance deviennent plus agiles, plus responsables et plus prêtes pour l'avenir, générant des ressources pour le développement destinées à résoudre les problèmes complexes tels que les inégalités et les changements climatiques, et favorisant la participation des femmes ; *si* la transition numérique augmente l'accès équitable aux services ; *si* l'état de droit et les systèmes judiciaires sont plus accessibles, plus efficaces et plus abordables ; *alors* le Gouvernement sera mieux à même de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées, et la confiance de la population dans la gouvernance, la justice et l'état de droit sera renforcée.

17. Pour ce qui est de la *transformation structurelle*, le PNUD capitalisera sur les réalisations précédentes : a) en soutenant l'innovation en matière de gouvernance, l'application du principe de responsabilité et les processus démocratiques pour la mise en œuvre des politiques et le renforcement de la capacité à fournir des services inclusifs ; b) en renforçant les mécanismes de gouvernance fédéraux et provinciaux pour un développement fondé sur les droits, notamment dans les districts fusionnés du Khyber Pakhtunkhwa et au Baloutchistan, afin de favoriser le commerce transfrontalier entre le Pakistan et l'Afghanistan, l'activité économique et la mobilisation de la population ; c) en accélérant la réalisation des objectifs de développement durable par le renforcement de la coordination horizontale, soutenue par l'organisation, entre les secteurs, dans les partenariats public-privé et entre les autorités fédérales et provinciales ; d) en renforçant les institutions garantes de l'état de droit et de la justice pour un meilleur accès à celle-ci et l'amélioration des capacités, grâce à des investissements dans les infrastructures et le numérique ; e) en renforçant la gouvernance locale et les systèmes de protection grâce à un leadership, des structures et des mécanismes coordonnés.

18. Afin de ne laisser personne de côté et de renforcer la résilience, le PNUD, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ONU-Femmes, le FNUAP et les Volontaires des Nations Unies, permettra aux citoyens, en particulier les enfants, les femmes et les jeunes, de s'exprimer et de participer à la gouvernance locale, grâce à des initiatives de gouvernance tenant compte de l'égalité des genres, à la protection sociale et à l'amélioration de la justice de genre. Il se concentrera sur le renforcement des capacités et de la représentation des femmes dans le secteur de l'état de droit afin de fournir des services axés sur l'être humain et l'accès à la justice. Le PNUD s'associera au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) pour aider le Pakistan à atteindre les objectifs de sa stratégie nationale de lutte contre le sida intitulée « AIDS Strategy IV ».

19. Pour ce qui est des *catalyseurs*, le PNUD s'efforcera d'intensifier son partenariat avec le Gouvernement en vue d'atteindre les « Objectifs Plus », en renforçant ses activités au Baloutchistan, dans le sud de la province du Penjab, au Gilgit-Baltistan, dans les zones urbaines du Sind et dans la partie du Cachemire administrée par le Pakistan ; puis en appuyant, aux niveaux national et provincial, les investissements globaux dans les objectifs de développement durable. En faisant sur ses programmes numériques expérimentaux, le PNUD renforcera le nouveau contrat social numérique du Pakistan en conduisant des recherches relatives à la gouvernance en ligne et en élaborant des solutions y relatives ; en renforçant les capacités ; en améliorant l'accès à la connexion à Internet pour la fourniture de services en ligne.

Transformation économique durable, inclusive et verte (réalisation 2)

20. La théorie du changement du PNUD contribuant à cette réalisation est la suivante : *si* l'environnement commercial et le financement du développement (y compris l'écosystème technique et financier) sont plus favorables aux secteurs économiques riches en emplois, à la connectivité régionale et au développement transfrontalier entre le Pakistan et l'Afghanistan ; *si* l'accès aux services essentiels et aux actifs et services financiers et non financiers est amélioré afin de soutenir les capacités productives pour des moyens de subsistance durables, l'employabilité des jeunes, des filles, des femmes et des autres groupes vulnérables ; *alors* la population bénéficiera d'une transformation économique durable, inclusive et verte.

21. Pour ce qui est de la *transformation structurelle*, le PNUD facilitera la mobilisation de ressources financières du secteur privé pour la réalisation des objectifs de développement durable au moyen de divers instruments, y compris des modèles de financement mixte, des investissements dans les objectifs et la généralisation des partenariats avec le secteur privé. Le PNUD encouragera l'adoption de pratiques à faible émission de carbone, vertes, circulaires et inclusives, tout en promouvant l'intégrité des entreprises et le respect des droits fondamentaux, sur la base du cadre des entreprises et des droits humains du Pakistan, qui est soutenu par l'organisation. Un environnement commercial, un climat d'investissement et un écosystème financier favorables aux secteurs économiques riches en emplois (industrie, agrobusiness, économie bleue, tourisme, économie créative et secteur des services à la personne) seront promus. Avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), le PNUD étendra ses modèles de partenariat public-privé ayant donné de bons résultats pour l'emploi des jeunes dans le Sind, le Khyber Pakhtunkhwa et le Baloutchistan, en soutenant l'employabilité par le perfectionnement des compétences numériques, les plateformes de commerce en ligne, le soutien de la chaîne de valeur, l'enseignement technique et professionnel et le soutien à l'entrepreneuriat.

22. Afin de *ne laisser personne de côté* et de *renforcer la résilience*, le PNUD intensifiera sa lutte contre la pandémie pour un relèvement vert afin d'atténuer et de réduire les inégalités socioéconomiques, qui se sont accentuées pendant la pandémie,

dans les zones urbaines et rurales, en se concentrant sur l'autonomisation économique et le renforcement des compétences des jeunes chômeurs, des femmes, des groupes vulnérables (en particulier les personnes handicapées, les minorités ethniques, religieuses et de genre, les migrants et les réfugiés) et des populations à faible revenu, afin de parvenir à une croissance économique verte inclusive et résiliente. Le Pakistan passant du relèvement au développement à long terme dans ses zones mal desservies à la frontière de l'Afghanistan, le PNUD collaborera avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour s'assurer que les programmes relatifs à l'action humanitaire et à la résilience dans ces régions contribuent à l'augmentation des moyens de subsistance, du commerce transfrontalier et de l'inclusion économique pour la stabilité régionale.

23. Pour ce qui est des *catalyseurs*, le PNUD veillera à ce que les initiatives de relèvement et de croissance économiques vertes soient alignées sur les prévisions relatives à l'avenir du travail, le but étant de faciliter l'expansion de l'économie numérique du Pakistan. Le PNUD se servira au mieux de sa position de relais des connaissances sur le développement Sud-Sud afin de s'assurer que le Pakistan tire profit de l'échange de solutions, de technologies et de modèles d'investissement novateurs. Il continuera de promouvoir les retombées du corridor économique Chine-Pakistan sur le développement, et de renforcer la coordination régionale des initiatives transfrontalières afin de faciliter le relèvement des communautés et des entreprises frontalières, qui constituent des points de connexion régionale entre le Pakistan, l'Afghanistan, l'Iran et l'Asie centrale.

Résilience face aux changements climatiques et environnement (réalisation 3)

24. La théorie du changement du PNUD sur laquelle repose les interventions dans ce domaine d'action est que *si* les parties prenantes nationales appliquent des pratiques durables dans le cadre d'une approche basée sur la nature, tenant compte des risques et des questions de genre, en particulier dans le bassin hydrographique de l'Indus ; *si* on améliore les cadres politiques de gestion des ressources naturelles relatifs à la biodiversité, notamment pour l'utilisation durable des écosystèmes d'eau douce, marins et terrestres ; *si* les femmes jouent le rôle d'agentes clés de l'action climatique ; *si* la prévention des risques climatiques, les systèmes de gestion et les instruments d'investissement dans l'action climatique sont améliorés ; *alors* les populations seront plus résilientes et bénéficieront d'une prospérité environnementale, sociale et économique.

25. Au niveau de la *transformation structurelle*, le PNUD aidera le Gouvernement dans son ambition d'atteindre les objectifs fixés dans la contribution déterminée au niveau national en mettant l'accent sur la résilience au cœur des stratégies de développement, les stratégies de la politique économique verte et du financement de l'action climatique, le renforcement des institutions, et les interventions sur le terrain pour aider le Pakistan à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Le PNUD continuera à s'associer aux autorités fédérales et provinciales pour créer un fonds pour le climat placé sous l'autorité de l'entité chargée de la question des changements climatiques, et à mobiliser des partenariats avec des donateurs bilatéraux et des institutions financières internationales. Il mobilisera les organisations locales pour la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles avec le concours du Fonds pour l'environnement mondial, du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour l'adaptation et de l'aide bilatérale. Avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUD encouragera l'utilisation efficace et durable des écosystèmes d'eau douce, marins et terrestres, y compris le bassin hydrographique de l'Indus, pour des populations résilientes grâce à l'amélioration de la santé, des moyens de subsistance, et à la restauration et à la protection des zones

côtières, l'objectif étant de favoriser une économie verte et bleue et une énergie propre.

26. Pour *ne laisser personne de côté* et *renforcer la résilience*, le PNUD ciblera les zones présentant des niveaux élevés de pauvreté et de risques liés aux changements climatiques en créant des moyens de subsistance et des possibilités d'emplois verts, en renforçant la résilience, en promouvant l'adaptation aux changements climatiques, la préparation et les systèmes d'intervention d'urgence, et en œuvrant pour une gestion durable des ressources naturelles. Il contribuera à la mise en œuvre par le Pakistan de l'initiative « Living River Indus » qui devrait être au bénéfice des plus pauvres et des plus marginalisés, notamment les femmes.

27. Pour ce qui est des *catalyseurs*, le PNUD élaborera des programmes intégrés en harmonisant les liens de développement entre les changements climatiques et des domaines clés tels que la transformation des normes de genre, la santé et la transition vers une énergie propre, du charbon vers des hybrides d'énergie hydraulique, éolienne et solaire. Il étendra les mesures d'alerte précoce et d'atténuation les plus modernes afin de couvrir près de 100 % des zones glaciaires. Il collaborera avec le secteur privé pour réduire les emballages en plastique, promouvoir le recyclage en vue de la mise en place de stratégies d'« économie circulaire », et soutenir la mise en œuvre de la politique relative aux déchets chimiques dangereux.

Égalité des genres (réalisation 4)

28. La théorie du changement du PNUD sur laquelle repose ce domaine d'action est la suivante : *si* les institutions et les politiques sensibles à l'égalité des genres sont renforcées et qu'un accès équitable aux services, à l'information et à l'inclusion dans la prise de décision soit assuré ; *si* les femmes, les filles et les personnes transgenres vulnérables et marginalisées contribuent activement à la création de communautés résilientes et autonomes ; *si* des espaces sûrs et des environnements exempts de harcèlement sont créés et que la protection contre la violence fondée sur le genre et d'autres pratiques néfastes soit assurée ; *alors* les femmes et les filles du Pakistan, en particulier celles qui risquent le plus d'être laissées de côté, seront autonomes et réaliseront leur plein potentiel.

29. Au niveau de la *transformation structurelle*, le PNUD aidera le Gouvernement pakistanais à concrétiser les engagements nationaux et internationaux en faveur de l'égalité des genres et des droits fondamentaux grâce à la planification des politiques, aux processus de gouvernance, à des données institutionnelles ventilées par sexe ou par genre, à des campagnes de communication, à l'application du principe de responsabilité et à la transversalisation des questions de genre dans tous les objectifs de développement durable. En partenariat avec ONU-Femmes, le PNUD facilitera la coordination et la coopération entre le Ministère du plan et le Ministère des droits humains ; les commissions nationales de la condition de la femme et des droits humains ; les entités provinciales ; la société civile, le monde universitaire et les médias. Le PNUD élaborera des initiatives pilotes pour l'autonomisation sociale, politique et économique des femmes et des filles dans les districts fusionnés afin qu'elles puissent accéder aux services, servir de modèles dans leurs collectivités et contribuer au développement régional. Il continuera à adopter des approches participatives et des outils numériques pour comprendre les comportements liés au genre afin de concevoir des programmes adaptés, porteurs de changements, inclusifs et tenant compte des questions de genre au Pakistan.

30. Pour *ne laisser personne de côté* et *renforcer la résilience*, le PNUD ciblera les lacunes sectorielles et les vulnérabilités socioéconomiques, qui ont augmenté pendant la pandémie, en particulier pour les femmes, les filles, les personnes transgenres et les autres groupes marginalisés. Il adoptera une approche transversale tenant compte

des questions de genre dans les autres domaines d'action thématiques afin de s'assurer que les femmes, les filles et les personnes transgenres ne sont pas seulement des bénéficiaires mais de véritables agentes et locomotives du changement à tous les niveaux.

31. Pour ce qui est des *catalyseurs*, le PNUD établira des liens stratégiques entre l'autonomisation des femmes et l'avenir du travail, en particulier dans les compétences qui émergent du fait de l'automatisation. Il intensifiera ses rapports avec les entreprises sociales et numériques dirigées par des femmes, contribuant à la création d'un environnement favorable aux femmes dans le secteur des technologies et, de façon plus large, aux femmes dans les affaires, en aidant à les former aux compétences numériques essentielles pour l'avenir du travail. Le PNUD mettra en place des programmes spéciaux sur la transformation numérique tenant compte des questions de genre ; la politique économique ; la croissance verte ; l'entrepreneuriat ; le leadership et la prise de décision au niveau sectoriel.

III. Administration du programme et gestion des risques

32. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

33. Le programme sera exécuté sur le plan national en collaboration avec les pouvoirs publics, à tous les niveaux, pour garantir la prise en main du programme par le pays et l'application du principe de responsabilité pour l'obtention des résultats de développement, la Division des affaires économiques du Ministère des finances étant l'autorité de coordination nationale. L'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés. Conformément à la décision 2013/32 du Conseil d'administration, tous les coûts directs associés à l'exécution de projets doivent être imputés aux projets concernés.

34. Conformément aux politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, différents modes de mise en œuvre (nationale, directe ou par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales) seront utilisés. Les services d'appui assurés par le PNUD pour la mise en œuvre nationale peuvent être fournis au besoin afin de réduire les risques liés à la gestion du projet. Les partenaires d'exécution seront sélectionnés sur la base de leurs avantages et capacités comparatifs et collaboratifs, et dans le but de créer des effets durables. Les conseils d'examen des projets multipartites continueront de servir de mécanismes de contrôle. Le PNUD fournira de plus en plus de services à la demande au Gouvernement afin de renforcer l'efficacité du développement dans la résolution des problèmes de développement.

35. Faisant fond sur les enseignements tirés du précédent programme de pays, le PNUD atténuera les risques de programmation ci-après :

a) *Les changements de politique ayant des incidences sur le programme de développement en raison des transitions politiques prévues lors des élections de*

2022-2023, ce qui pourrait conduire à un changement de la nature du soutien demandé au PNUD. Ce risque sera atténué par l'ancrage du programme dans une législation approuvée par le parlement, ainsi que par le renforcement des engagements au niveau des provinces et des districts ;

b) *L'insuffisance des fonds*, ce qui exige des efforts supplémentaires au niveau national pour financer le développement au moyen de ressources internes. Le PNUD continuera à travailler avec le Gouvernement pour mettre en place des cadres de financement nationaux intégrés dans lesquels les financements publics et privés sont alignés sur les objectifs de développement durable, et pour les intégrer dans les cadres budgétaires et fiscaux nationaux et dans la réglementation du secteur privé ;

c) *Le temps nécessaire à l'accomplissement des engagements stratégiques* sera géré en assurant une forte présence sur le terrain avec un partage des locaux et une communication régulière à tous les niveaux afin de favoriser le dialogue politique. Le PNUD appliquera ses normes et principes de filtrage fondés sur les droits et les normes sociales et environnementales pour déterminer et gérer les risques ;

d) *La vulnérabilité aux risques climatiques*, que le PNUD s'emploiera à résoudre au moyen de dispositifs d'alerte précoce et de gestion des risques, l'accent étant mis sur la résilience et la mobilisation de la population dans la gestion des ressources naturelles.

36. Le montant des ressources budgétaires du programme de pays est estimée à 273 millions de dollars, dont 8 millions proviennent des ressources ordinaires et 86,3 millions du partage des coûts. Les 179 millions de dollars restants proviendront des partenaires de développement nationaux et internationaux et d'autres sources, telles que les gouvernements, les tiers, la coopération Sud-Sud et les fonds d'affectation spéciale thématiques.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

37. Le cadre de contrôle de l'exécution du programme de pays fait partie intégrante des résultats du Plan-cadre de coopération. Pour faciliter la collecte et l'analyse des données, le PNUD soutiendra les efforts visant à renforcer les systèmes statistiques fédéraux et provinciaux et à consolider les processus axés sur les résultats et les mécanismes de suivi des performances. Se conformant au plan stratégique et à la stratégie numérique du PNUD (2022-2025), le bureau de pays s'efforcera de devenir une organisation axée sur les données, avec un personnel et des partenaires pouvant mieux se servir des technologies, des outils et des plateformes numériques pour améliorer les performances et les services.

38. Le PNUD utilisera des méthodes innovantes de collecte et d'analyse de données en temps réel et de suivi, notamment l'intelligence collective, les micro-discours et les retours d'information des utilisateurs, pour identifier et mieux cibler les personnes laissées de côté ; suivre les avancées vers les réalisations en matière de développement obtenues grâce à l'approche par portefeuille ; obtenir des résultats porteurs de transformation. Le tableau de bord des objectifs de développement durable sera développé et complété par des données fiables, robustes et désagrégées, le but étant de faciliter l'accélération des progrès vers la réalisation des objectifs.

39. Le PNUD renforcera les pratiques de contrôle de l'exécution afin de générer des données désagrégées : a) en procédant à des examens périodiques et à des évaluations à mi-parcours et à évaluations finales ; b) en affectant au moins 5 % du budget de chaque projet à la collecte et au contrôle de l'exécution ; c) en examinant les résultats du portefeuille ; d) intensifiant le recours à des tiers pour le contrôle de l'exécution,

en particulier dans les zones d'accès limité, pour garantir les résultats et l'application du principe de responsabilité ; e) en maximisant les capacités à générer des systèmes nationaux de données et à s'en servir. Le PNUD adoptera une approche globale tenant compte des questions de genre, en veillant à ce qu'au moins 25 % du budget soit investi dans la transformation des normes de genre.

Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Pakistan (2023-2027)

Priorité ou objectif du pays : Pilier 3 de la Vision 2025. Gouvernance, réformes institutionnelles et modernisation du secteur public ; objectifs de développement durable 5, 10 et 16

Réalisation n° 1 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir le PNUD. D'ici 2027, les populations pakistanaïses, en particulier les femmes, les enfants, les personnes les plus vulnérables et les marginalisées, auront un meilleur accès aux droits fondamentaux, à l'égalité des genres et aux libertés fondamentales grâce à des systèmes de gouvernance inclusifs, responsables, efficaces et fondés sur des données probantes, et à des institutions garantes de l'état de droit à tous les niveaux du Gouvernement, contribuant à la bonne gouvernance et à la stabilité

Réalisation correspondante 1 du plan stratégique. La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique Solutions types 2, 3 et 6

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Indicateurs de réalisation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable :</p> <p>5.1. Efficacité des pouvoirs publics, état de droit, stabilité politique et responsabilité</p> <p>Niveau de référence (2020) : Efficacité des pouvoirs publics : -0,5 Stabilité politique : -1,85 État de droit : -0,7 Voix citoyenne et responsabilité : -0,88</p> <p>Niveau cible (2027) : Efficacité des pouvoirs publics : -0,3 Stabilité politique : -1,00 État de droit : -0,5 Voix citoyenne et responsabilité : -0,5</p>	<p>https://databank.worldbank.org/source/worldwide-governance-indicators/preview/on</p> <p>https://www.theglobaleconomy.com/Pakistan/wb_voice_accountability/</p> <p>Source des données : Ministère du plan, du développement et des initiatives spéciales</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Source des données : Bureau du Premier Ministre, Division de l'aménagement</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>Produit 1.1. Mise en place d'institutions et de systèmes de gouvernance ouverts, agiles, responsables et prêts pour l'avenir, afin de cocréer et de fournir des solutions visant à accélérer la prestation de services transparents et équitables et la réalisation des objectifs de développement durable</p> <p>Indicateur 1.1.1 (Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources – IRRF 2.3.1). Nombre d'organismes nationaux dotés d'une administration publique renforcée et de fonctions gouvernementales essentielles pour :</p> <p>a) Amélioration de la prestation de services</p> <p>Niveau de référence (2022) : 10 Niveau cible (2027) : 21</p> <p>Indicateur 1.1.2 (IRRF 2.1.3). Nombre de mécanismes multipartites visant à renforcer l'agilité du secteur public, la collaboration, ainsi que la conception conjointe, le financement public et privé et la fourniture de solutions pour le développement durable :</p> <p>Niveau de référence (2022) :</p> <p>a) Au niveau national : 3 b) Au niveau infranational : 1</p>	<p>Équipe de pays des Nations Unies : ONU-Femmes ; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ; UNICEF ; Programme alimentaire mondial (PAM) ; OIT ; HCR ; VNU ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Union internationale des télécommunications (UIT) ; Organisation internationale pour les migrations (OIM)</p> <p>Ministère du plan, du développement et des initiatives spéciales</p> <p>Groupe de la Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), Banque asiatique de développement (BASD), Banque islamique de développement (BID),</p>	<p>Ressources ordinaires : 1 455 000</p> <p>Autres ressources : 116 807 072</p>

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>5.2. Proportion des dépenses publiques totales affectées aux services essentiels, notamment la santé et l'éducation</p> <p>Niveau de référence (2021) : 1,1 % du PIB affecté à la santé 2,3 % du PIB affecté à l'éducation</p> <p>Niveau cible (2027) : augmentation de 4 %</p>	<p>Bureau pakistanais des statistiques</p> <p>Source des données : Commission électorale</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Source des données : Haute Cour provinciale</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>Niveau cible (2027) :</p> <p>a) Au niveau national : 3 b) Au niveau infranational : 1</p> <p>Indicateur 1.1.3 (IRRF 2.4.1). Nombre :</p> <p>a) d'organismes de gestion des élections dont la capacité d'organiser des élections inclusives, pacifiques et crédibles a été renforcée b) de parlements dont les capacités pour légiférer, contrôler et représenter de manière inclusive, efficace et responsable ont été renforcées</p> <p>Niveau de référence (2022) :</p> <p>a) 1 = travail commencé b) 2 = travail en cours</p> <p>Niveau cible (2027) :</p> <p>a) 3 = travail presque achevé b) 3 = travail presque achevé</p> <p>Produit 1.2. Le système de justice est plus accessible, plus efficace et plus abordable</p> <p>Indicateur 1.2.1 (IRRF 2.2.3). Nombre et proportion de personnes bénéficiant d'un soutien qui ont accès à la justice</p> <p>Niveau de référence (2022) :</p> <p>Femmes : 6 000 Hommes : 18 000 Personnes handicapées : 100</p> <p>Niveau cible (2027) :</p> <p>Femmes : 17 500 Hommes : 30 000 Personnes handicapées : 600</p> <p>Produit 1.3 (IRRF E.3). Mécanismes de financement et d'investissement publics et privés mobilisés pour les solutions climatiques et la réalisation des objectifs de développement durable</p>	<p>Société financière internationale (SFI), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Département des affaires économiques et sociales (DESA)</p> <p>Bureau du Premier Ministre</p> <p>Bureau pakistanais des statistiques</p> <p>Comité fédéral des recettes publiques</p> <p>Direction des affaires économiques Ministère des finances Départements provinciaux chargés de la gestion financière Ministère chargé des changements climatiques Autorité nationale de gestion des catastrophes Autorités provinciales Assemblées nationales et provinciales Groupes de travail parlementaires nationaux et provinciaux sur les objectifs de développement durable Commission électorale Directions provinciales chargées de la protection sociale</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
	<p>Source des données : Ministère du plan, du développement et des initiatives spéciales</p> <p>Fréquence de la collecte : semestrielle</p>	<p>Indicateur 1.3.1 (IRRF E.3.2). Nombre de politiques et de cadres réglementaires et institutionnels mis au point et adoptés par les acteurs publics et privés pour faire cadrer les finances publiques et privées avec les objectifs de développement durable</p> <p>Niveau de référence (2022) :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Politiques : 1 b) Cadres réglementaires : 1 c) Cadres institutionnels : 1 <p>Niveau cible (2027) :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Politiques : 2 b) Cadres réglementaires : 2 c) Cadres institutionnels : 2 <p>Produit 1.4 (IRRF E.1). Personnes et institutions dotées de capacités et de possibilités numériques renforcées pour contribuer à des sociétés numériques inclusives et en bénéficiaire</p> <p>Indicateur 1.1.6 (IRRF E.1.3). Nombre de personnes utilisant les technologies et services numériques de manière à améliorer leur vie</p> <p>Niveau de référence (2022) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Femmes : 15 000 Hommes : 15 000 Jeunes : 21 000 Personnes handicapées : 0 <p>Niveau cible (2027) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Femmes : 35 000 Hommes : 35 000 Jeunes : 50 000 Personnes handicapées : 2 000 	<p>Directions provinciales de la planification et du développement</p> <p>Directions chargées de l'éducation</p> <p>Services de santé</p> <p>Autorités locales</p> <p>Organisations de la société civile</p> <p>National Database and Registration Authority</p> <p>Ministère des droits humains</p> <p>Cour suprême</p> <p>Hautes cours de justice</p> <p>Parquet général</p> <p>Bureau du Procureur général</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles

Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)

Principaux partenaires ou cadres de partenariat

Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)

Priorité ou objectif du pays : Pilier II de la Vision 2025 (Réaliser une croissance durable, autochtone et inclusive) ; pilier V (Croissance induite par le secteur privé et l'entrepreneuriat) ; objectifs de développement durable 1, 5 et 8

Réalisation 2 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir le PNUD. D'ici 2027, les populations pakistanaises, en particulier les plus marginalisées et celles qui risquent d'être laissées de côté, bénéficieront d'une croissance économique durable, inclusive et verte, grâce à la stimulation du secteur des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, qui est le moteur du progrès, crée des emplois décents pour les jeunes, les adolescentes, les femmes, les personnes handicapées et les autres groupes vulnérables de la société, favorise la création de microentreprises et de petites et moyennes entreprises novatrices et responsables, qui suppriment les obstacles liés au genre, et protège les travailleurs, y compris ceux qui sont vulnérables et marginalisés, contre toutes les formes d'exploitation.

Réalisation correspondante du plan stratégique : accélération de la transformation structurelle, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique Solutions types 1, 4 et 6

Indicateurs de réalisation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable :	Base de données de l'Organisation internationale du Travail (ILOSTAT), disponible à l'adresse suivante : https://ilostat.ilo.org/fr/data/	Produit 2.1. Environnement commercial et financement du développement (y compris l'écosystème technique et financier) favorables aux secteurs économiques riches en emplois, à la connectivité régionale et au développement transfrontalier	Équipe de pays des Nations Unies : OIT, HCR, ONU-Femmes, VNU, UNICEF, UNESCO, ONUDI, UNOPS, UIT, PAM, OIM	Ressources ordinaires : 5 084 000 Autres ressources : 37 770 639
4.2. Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles, par sexe (objectif de développement durable 8.3.1)	Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable, disponible à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database	Indicateur 2.1.1 (IRRF 1.3.1) . Nombre de personnes ayant accès aux services essentiels Niveau de référence (2022) : Nombre total de bénéficiaires : 157 181 – Femmes : 67 881 – Hommes : 89 300 – Pauvres (indicateurs de revenu) : 157 181 – Jeunes : 103 179 – Personnes handicapées : 754	Banque mondiale, FMI, BAsD, BID, SFI, CESAP, DESA	
Niveau de référence : Total : 72,4 % Hommes : 72,7 % Femmes : 70,5 % (Enquête sur la main d'œuvre, 2018-2019)	https://www.pbs.gov.pk/labour-force-publications	Niveau cible (2027) : Nombre total de bénéficiaires : 386 681 – Femmes : 189 474 – Hommes : 197 207 – Pauvres (indicateurs de revenu) : 386 681 – Jeunes : 255 209 (66 % du total des bénéficiaires) – Personnes handicapées : 1 856 (0,48 % du total des bénéficiaires)	Ministère du plan, du développement et des initiatives spéciales Direction de la planification et du développement Direction des affaires économiques	
Niveau cible (2027) : Total : 60 % Hommes : 60 % Femmes : 60 %	https://www.finance.gov.pk/survey/chapters_21/20Overview.pdf		Ministère des finances	
4.5. Proportion des petites industries ayant contracté un prêt ou une ligne de crédit (objectif de développement durable 9.3.1)	Source des données : Ministère du plan, du développement et des initiatives spéciales Fréquence de la collecte : annuelle	Indicateur 2.1.2 (IRRF 2.1.3) . Nombre de mécanismes multipartites visant à renforcer l'agilité du secteur public, la collaboration, ainsi que la conception conjointe, le	Départements provinciaux chargés de la gestion financière Ministère chargé des changements climatiques	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
Niveau de référence (2020-2021) : 15,6 % Niveau cible (2027) : 12 %	Source des données : Ministère du plan, du développement et des initiatives spéciales Fréquence de la collecte : annuelle	financement public et privé et la fourniture de solutions pour le développement durable : Niveau de référence (2022) : a) Au niveau national : 2 (Programme d'aide directe et rapport national sur le développement humain) b) Au niveau infranational : 3 [Résilience et développement urbains pour 3 villes (Karachi, Rawalpindi, Faisalabad)] Niveau cible (2027) : a) Au niveau national : 3 (Programme d'aide directe, rapport national sur le développement humain, mécanisme d'élaboration de projets relatifs aux objectifs de développement durable) b) Au niveau infranational : 7 Produit 2.2. Amélioration de l'accès aux services essentiels et aux actifs et services financiers et non financiers, le but étant de soutenir les capacités productives pour des moyens de subsistance durables, l'employabilité des jeunes, des filles, des femmes et des autres groupes vulnérables	Autorité nationale de gestion des catastrophes Fonds national de gestion des risques de catastrophe Autorités provinciales Organisations de la société civile Fonds d'aide à la coopération Sud-Sud – Chine	
	Source des données : Ministère du plan, du développement et des initiatives spéciales Fréquence de la collecte : annuelle	Indicateur 2.2.1 (IRRF 3.3.2). Nombre de personnes bénéficiant de meilleures infrastructures pour se relever de situations de crise ou d'après crise : Niveau de référence (2022) : Nombre total de bénéficiaires : 458 208 – Femmes : 224 522 – Hommes : 233 686 – Pauvres (indicateurs de revenu) : 458 208 – Jeunes : 302 417 – Personnes handicapées : 2 199 Niveau cible (2027) : Nombre total de bénéficiaires : 678 780 – Femmes : 332 657 – Hommes : 346 141 – Pauvres (indicateurs de revenu) : 678 708		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
		<ul style="list-style-type: none"> – Jeunes : 447 947 (66 % du total des bénéficiaires) – Personnes handicapées : 3 258 (0,48 % du total) <p>Indicateur 2.2.2 (IRRF 3.3.1). Nombre de personnes bénéficiant d'un emploi et de moyens d'existence améliorés dans des contextes de crise ou d'après crise :</p> <p>Niveau de référence (2022) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre total de bénéficiaires : 564 940 – Femmes : 276 821 – Hommes : 288 119 – Pauvres (indicateurs de revenu) : 564 940 – Jeunes : 372 860 – Personnes handicapées : 2 712 <p>Niveau cible (2027) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre total de bénéficiaires : 734 621 – Femmes : 367 310 – Homme : 367 311 – Pauvres (indicateurs de revenu) : 870 940 – Jeunes : 870 940 – Personnes handicapées : 4 181 		
	<p>Source des données : Ministère du plan, du développement et des initiatives spéciales</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>			

Priorité ou objectif du pays : Pilier IV de la Vision 2025. Énergie, eau et sécurité alimentaire. Objectifs de développement durable 5, 7, 8, 13, 14, 15 et 17

Réalisation 3 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir le PNUD. D'ici 2027, les personnes vivant dans le bassin hydrographique de l'Indus, en particulier les plus vulnérables, notamment les femmes, les filles, les garçons, les personnes ayant des besoins particuliers et les personnes âgées, bénéficieront des effets positifs de l'amélioration de l'accès à l'eau et de son utilisation, du développement économique, des moyens de subsistance, des établissements résilients aux changements climatiques et de la prospérité.

Réalisation correspondante 1 du plan stratégique. Renforcer la résilience pour faire face à l'incertitude et au risque systémiques. Solutions types 1, 3, 4 et 6

Indicateurs de réalisation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable :	Ministère chargé des changements climatiques	Produit 3.1. Conformément aux conventions internationales et aux cadres politiques nationaux, les mécanismes de mise en œuvre sont renforcés pour la promotion, la gestion et la préservation des ressources naturelles	Équipe de pays des Nations Unies : FAO, PAM, ONU-Femmes, VNU, UNESCO, ONU-Habitat	Ressources ordinaires : 1 400 000 Autres ressources : 56 659 438
3.1. Existence de contributions déterminées au niveau national ; de stratégies à long terme ; de plans nationaux d'adaptation ; de		Indicateur 3.1.1 (IRRF 4.1.2). Volume de ressources naturelles gérées dans le cadre d'un régime d'utilisation durable et de préservation des ressources, d'accès à celles-ci et de partage des avantages issus de leur exploitation :	Ministère chargé des changements climatiques	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>communications relatives à l'adaptation, selon les informations communiquées au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (indicateur de suivi de l'objectif de développement durable 13.2.)</p> <p>Niveau de référence : politique nationale sur les changements climatiques et son cadre de mise en œuvre</p>	<p>https://www.sdg6data.org/country-or-area/Pakistan</p> <p>Source des données : Ministère chargé des changements climatiques</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>a) Superficie des aires terrestres et marines protégées créées ou faisant l'objet de pratiques de gestion améliorées (hectares)</p> <p>Niveau de référence (2022) :</p> <p>a) 1 648 579 hectares d'aires protégées faisant l'objet de pratiques de gestion améliorées</p> <p>Niveau cible (2027) :</p> <p>b) 1 749 321 hectares d'aires protégées faisant l'objet de pratiques de gestion améliorées</p> <p>Produit 3.2. Utilisation efficace et durable des écosystèmes d'eau douce, marins et terrestres, y compris le bassin de l'Indus, pour des communautés résilientes grâce à des interventions visant à améliorer la santé, les moyens de subsistance, l'économie verte et les énergies propres</p> <p>Indicateur 3.2.1 (IRRF 4.1.1). Nombre de personnes bénéficiant directement d'initiatives visant à protéger la nature et à promouvoir l'utilisation durable des ressources</p> <p>Niveau de référence (2022) :</p> <p>Femmes (40%) : 21 328</p> <p>Hommes (60%) : 31 992</p> <p>Niveau cible (2027) :</p> <p>Femmes : (21.328+1.000) = 22.328</p> <p>Hommes : (31.992+1.000) = 32.992</p>	<p>Directions de la foresterie, de l'environnement et de la vie sauvage</p> <p>Département de météorologie</p> <p>Directions provinciales de la planification et du développement</p> <p>Ministère des finances</p>	
<p>Niveau cible (2027) : la restauration écologique du bassin de l'Indus est incluse dans toutes les politiques aux niveaux national et provincial et dans la loi sur les changements climatiques</p>				
<p>3.2. Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau. (indicateur de suivi de l'objectif de développement durable 6.5.1)</p> <p>Niveau de référence (2020) : 56 %</p> <p>Niveau cible (2027) : jusqu'à 70 %</p>				

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles

Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)

Principaux partenaires ou cadres de partenariat

Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)

Priorité ou objectif du pays : Pilier I de la Vision 2025. La population d'abord : développement du capital social et humain et autonomisation des femmes ; objectifs de développement durable : 3, 5 et 16

Réalisation 4 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir le PNUD. Égalité des genres et autonomisation des femmes : d'ici 2027, davantage de femmes et de filles parmi celles qui risquent le plus d'être laissées de côté seront en mesure de bénéficier et de contribuer à un environnement dans lequel elles sont habilitées à exercer leurs droits fondamentaux, leur pouvoir d'action et leur pouvoir de décision sur tous les aspects, afin de mener une vie exempte de toute forme de discrimination, de violence et de pratiques néfastes.

Réalisation 1 du plan stratégique. Personne n'est laissé de côté, avec une concentration des efforts sur l'égalité des chances et une approche du pouvoir d'action et du développement des êtres humains fondée sur les droits.

Solutions types 2 et 6

Plan stratégique/objectif de développement durable 5.1.1. Taux de mise en place de cadres juridiques visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des genres et de non-discrimination fondée sur le sexe dans les domaines suivants :

- Vie publique
 - Violence à l'égard des femmes
 - Emploi et avantages économiques
 - Mariage et famille
- (Indicateur 2.1 du Plan-cadre de coopération)

Niveau de référence (2018) :

- 50 %
- 75 %
- 10 %
- 54,6 %

Niveau cible (2027) :

- 60 %
- 85 %

Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable, disponible à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database> – ONU-Femmes.

Ministère du droit et de la justice/ONU – données sur les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable

Source des données :

Commission nationale de la condition de la femme, Ministère des droits humains

Fréquence de la collecte : annuelle

Produit 4.1. L'autonomisation des femmes, des filles, des personnes transgenres et des groupes vulnérables et le leadership des institutions sont favorisés par des politiques, des programmes, des stratégies et des instruments tenant compte des questions de genre, grâce à des financements publics et privés, au développement des institutions et au renforcement de celles-ci

Indicateur 4.1.1 (IRRF 6.2.1). Nombre de mesures visant à promouvoir le leadership des femmes et leur participation égale à la prise de décisions dans les secteurs suivants :

- Institutions publiques
- Fonctions électives, notamment celles parlementaires
- Système judiciaire

Niveau de référence (2022) :

- 2
- 3
- 1

Niveau cible (2027) :

- 10
- 10
- 3

Produit 4.2. Les femmes, les filles et les personnes transgenres vulnérables et marginalisées contribuent

Équipe de pays des Nations Unies : ONU-Femmes, UNICEF, HCR, OIT, FAO, PAM, UNESCO, HCR, OIM, UIT, ONUDI, ONU-Habitat, ONUDC, VNU

Commission nationale de la condition de la femme

Commissions provinciales de la condition de la femme

Ministère des droits humains

Ministère du plan, du développement et des initiatives spéciales

Directions provinciales de la planification et du développement

Groupes de travail parlementaires nationaux et provinciaux sur les objectifs de développement durable

Ressources ordinaires : 0
Autres ressources : 54 363 172

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
c) 20 % d) 65 %	<p>Source des données : Ministère de la santé</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>activement à la création de communautés résilientes et autonomes, et sont en mesure d'évoluer dans des espaces sûrs et des environnements exempts de harcèlement, protégés de la violence fondée sur le genre, de la violence à l'égard des femmes et d'autres pratiques néfastes, et ont un accès équitable aux services et aux informations</p> <p>Indicateur 4.2.1 (IRRF 1.4.1). Nombre de personnes ayant accès liés au traitement du VIH et aux services connexes :</p> <p>a) Communication pour un changement de comportement Nombre de femmes rencontrées Nombre d'hommes rencontrés</p> <p>b) Traitement antirétroviral Nombre de femmes bénéficiaires Nombre d'hommes bénéficiaires</p> <p>Niveau de référence (2022) : Communication pour un changement de comportement : femmes rencontrées : 24 259 ; hommes rencontrés : 42 641 Traitement antirétroviral : femmes bénéficiaires : 8 321 ; hommes bénéficiaires : 14.625</p> <p>Niveau cible (2027) : Communication pour un changement de comportement : femmes rencontrées : 50 700 ; hommes rencontrés : 100 200 Traitement antirétroviral : femmes bénéficiaires : 17 219 ; hommes bénéficiaires : 34 030</p>	<p>Organisations de la société civile</p> <p>Ministère de la santé</p> <p>Programmes provinciaux de lutte contre le SIDA</p> <p>Organisations locales</p>	
	<p>Source des données : PNUD/ONU-Femmes</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>Indicateur 4.2.2 (IRRF 6.2.2). Nombre de partenariats noués avec des organisations de la société civile dirigées par des femmes et d'autres organes et réseaux en vue de promouvoir l'égalité des genres et de faire progresser le leadership et la participation des femmes</p> <p>Niveau de référence (2022) : 0</p> <p>Niveau cible (2027) : 2</p>		

*Indicateurs de réalisation,
niveaux de référence
et niveaux cibles*

*Source des données, fréquence
de la collecte et entité responsable*

*Produits indicatifs
(indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)*

*Principaux partenaires ou cadres
de partenariat*

*Montant indicatif
des ressources,
par réalisation
(en dollars des États-Unis)*

Source des données :
Commission nationale de la
condition de la femme,
ONU-Femmes

Fréquence de la collecte :
annuelle

Indicateur 4.2.3 (IRRF 6.3.3). Nombre d'entités dotées de
capacités renforcées pour l'application de lois et de
politiques et la mise en œuvre de plans d'action et
d'initiatives visant à prévenir la violence fondée sur le
genre

Niveau de référence (2022) :

- a) Entités nationales : 3
- b) Entités infranationales : 0

Niveau cible (2027) :

- a) Entités nationales : 4
- b) Entités infranationales : 12